



# LE GRAPPILLON

Novembre 2024 - n° 121

## NOUVEAUTÉS À MÉZIÈRES ET BERLENS !

### GastroVert - Ecopoint - Ligne de bus



**Ligne de bus Berlens - Romont  
dès le 16 décembre 2024  
Horaires en page 4**

<b>Sommaire</b>	<b>page</b>
Le mot du Syndic	2
Informations officielles	3
Commission aménagement et énergie	9
Informations des sociétés	11
La Maison des Pitchounes	14
Notre commune vue par des yeux neufs	15
Il y a du talent à Mézières	17
Il était une fois...	19



**GastroVert et Ecopoint  
Infos en page 3**

*Une fois n'est pas coutume, votre syndic glisse un billet d'humeur dans notre cher journal, **Le Grapillon**, qui a traversé les époques, les évolutions, les moments festifs et les turbulences de notre jolie commune.*

*Si une période de turbulence s'est terminée au sein du service des citoyens, nous voguons aujourd'hui dans des eaux limpides avec une équipe motivée et dynamique. Du dynamisme, il en faudra particulièrement pour parcourir la dernière ligne droite de notre législature. Les défis à l'horizon sont de taille : augmentation massive des charges liées aux récents investissements consentis en Glâne, surcoût des nouvelles infrastructures de l'école primaire, renouvellement des infrastructures d'eau potable et d'assainissement, et, comme toujours, continuer à investir pour nous adapter aux besoins de nos citoyens.*



*C'est sur ce dernier point que votre Conseil met un accent tout particulier. Notre population connaît une évolution avec l'arrivée de nombreux habitants qui s'installent dans de nouveaux immeubles. Cela engendre forcément une plus grande densité de l'utilisation des services, mais aussi de nouveaux besoins. Votre Conseil s'emploie à faire l'exercice délicat d'évaluer la pertinence de ces besoins, en évitant de copier inutilement ce qui existe déjà à proximité et en tâchant de maintenir une qualité de vie agréable dans nos villages.*

*Agréable et paisible, mais aussi et surtout vivante. Avec le regroupement de nombreux services (pompiers, écoles, etc.) dans d'autres communes, le démon d'une "cité-dortoir" nous attend au tournant. C'est avec un soutien fort aux sociétés locales et à tous ceux qui souhaitent faire vivre notre commune que votre Conseil entend lutter contre cette étiquette, qui peut menacer de petits villages comme les nôtres. L'utilisation future du bâtiment de l'école est également au centre de nos réflexions, afin de créer un centre de village rassembleur.*

*"La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres". Cette phrase, tirée du préambule de la Constitution suisse, pourrait être le fil conducteur de vos serviteurs : impliqués, bienveillants et toujours à l'écoute de toutes les Méziéroises et de tous les Méziérois, dans un souci d'égalité.*

*Je vous souhaite une bonne lecture et me réjouis d'échanger avec vous à Mézières ou ailleurs.*

*Daniel Droux*

### Nouveau visage à l'administration communale

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Charlène Rosat au sein de notre administration communale.

Mme Rosat, en couple, maman d'un enfant et domiciliée à Chavannes-les-Forts, a repris le poste d'Administratrice des finances, poste resté vacant durant quelques mois.

Mme Rosat a rejoint nos bureaux le 1er mai 2024 et nous sommes ravis de collaborer avec elle.



### Election complémentaire au Conseil communal

Suite à la démission de M. Jean-Marc Oberson au 31 décembre 2024, une seule liste comportant le nom d'un candidat a été déposée dans le délai fixé. Le Conseil communal, conformément à l'article 97 de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques, a proclamé **Mme Céline Python** élue conseillère communale. Dès lors, l'élection complémentaire prévue le dimanche 24 novembre 2024 est annulée.

Mme Céline Python est âgée de 42 ans et habite à Mézières.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

### Statistiques habitants

#### *Période du 01.04.2024 au 30.09.2024*

**Nombre d'habitants au 30 septembre 2024 : 1159**

Nombre de naissances : 6

Nombre de décès : 3

Nombre d'arrivées : 56

Nombre de départs : 58





Les nouvelles infrastructures scolaires dans le quartier en Bouley à Romont sont désormais achevées.

### Où mon enfant ira-t-il à l'école ?

Les élèves des classes primaires de 1H à 6H des communes de Mézières, Billens et Romont commenceront les cours après les vacances de Pâques 2025 dans les nouveaux locaux.

Les élèves de 7H et 8H poursuivront quant à eux leur scolarité dans le bâtiment actuel en ville de Romont situé en face de la collégiale.

### Transports - Comment mon enfant se rendra-t-il à l'école à Romont ?

- **Élèves de 1H à 3H** : Un bus scolaire dédié prendra en charge uniquement les enfants des classes de 1H à 3H. Le bus commencera par récupérer les enfants à Berlens, puis ceux de Mézières, avant de les conduire au site en Boulez. Ce même bus les ramènera à midi et à la fin de la journée d'école.
- **Élèves de 4H à 8H** : Les élèves de 4H à 8H recevront une carte de transport TPF, valable pour toute l'année scolaire. Cette carte pour deux zones sera entièrement financée par la commune et leur permettra de prendre les bus publics pour se rendre de Berlens ou Mézières à Romont.

Les enfants de Berlens prendront le bus depuis l'arrêt de Berlens, qui les amènera aux deux écoles (ancienne et nouvelle).

Les enfants de Mézières prendront le bus à partir d'un nouvel arrêt qui sera probablement situé sur le parking en face de l'église de Mézières. Cet arrêt, réservé à la période scolaire, sera finalisé et précisé début 2025.

### Accueil extrascolaire (AES)

Le conseil communal a décidé de maintenir l'accueil extrascolaire (AES) dans l'école de Mézières, ouvert de 6h30 à 18h30 (avec repas chaud à midi), en fonction du nombre d'inscriptions. Les enfants peuvent aussi fréquenter l'AES de Romont, mais sans subvention de la commune, étant donné qu'un AES communal est déjà disponible.

Pour toute question, M. Paul Majcherczyk, Conseiller communal, se tient à disposition au 079 303 89 71.



### Arrêt du bus au centre du village devant la place de jeux

FAHRPLANJAHR 2025

20.480 Berlens – Romont

Stand: 7. August 2024

Ⓐ vom 16.12.–20.12., 6.1.–28.2., 10.3.–17.4., 5.5.–4.7., 28.8.–17.10., 3.11.–12.12. ohne 30.5., 19.6., 8.12.

→	48001	48003	48005	48006	48009	48008	48011	48010	48013	48015
<b>Berlens, village</b>	06 21	07 21	07 48		13 18		15 51		16 51	17 21
Romont FR, Les Glânes	06 22	07 22	07 50		13 20		15 52		16 52	17 22
Les Chavannes-sous-Romont	06 25	07 25	07 53		13 23		15 55		16 55	17 25
Romont FR, gare	06 29	07 29	07 57		13 27		15 59		16 59	17 29
Romont FR ab	06 38	07 38	08 08		13 38		16 08		17 08	17 38
Fribourg/Freiburg an	06 55	07 55	08 25		13 55		16 25		17 25	17 55
Romont FR ab	06 32	07 32	08 02		13 32		16 02		17 02	17 32
Lausanne an	07 11	08 11	08 39		14 11		16 39		17 39	18 11
Romont FR, Les Echervettes			07 59		13 29					
Romont FR, Bicubic			08 00		13 30					
Romont FR, Epicentre			08 01	11 53	13 31	15 30		16 21		
Romont FR, Pierre de Savoie			08 02	11 55	13 32	15 32		16 22		
<b>Romont FR, école primaire</b>			08 07	11 59	13 37	15 36				

20.480 Romont – Berlens

Stand: 7. August 2024

Ⓐ vom 16.12.–20.12., 6.1.–28.2., 10.3.–17.4., 5.5.–4.7., 28.8.–17.10., 3.11.–12.12. ohne 30.5., 19.6., 8.12.

←	48002	48004	48005	48006	48009	48008	48010	48014	48016
<b>Romont FR, Epicentre</b>			08 01	11 53	13 31	15 30	16 21		
Romont FR, Pierre de Savoie			08 02	11 55	13 32	15 32	16 22		
Romont FR, école primaire			08 07	11 59	13 37	15 36			
Romont FR, gare			12 04		15 41	16 25			
Lausanne ab	06 21	06 49	11 21		14 49	15 40	16 21	17 21	
Romont FR an	06 56	07 26	11 56		15 26	16 13	16 56	17 56	
Fribourg/Freiburg ab	06 34	07 07	11 37		15 07	16 04	16 34	17 34	
Romont FR an	06 51	07 32	12 02		15 32	16 21	16 51	17 51	
Romont FR, gare	07 00	07 35	12 05		15 41	16 25	17 00	18 00	
Les Chavannes-sous-Romont	07 02	07 37	12 07		15 43	16 27	17 02	18 02	
Romont FR, Les Glânes	07 04	07 39	12 10		15 46	16 30	17 04	18 04	
<b>Berlens, village</b>	07 07	07 42	12 13		15 49	16 33	17 07	18 07	

20.480 Berlens – Romont

Stand: 7. August 2024

Ⓐ vom 23.12.–3.1., 3.3.–7.3., 22.4.–2.5., 7.7.–27.8., 20.10.–31.10. sowie 30.5., 19.6., 8.12.

→	48001	48003	48007	48013	48015	←	48002	48004	48012	48014	48016
<b>Berlens, village</b>	06 21	07 21	07 51	16 51	17 21	Lausanne ab	06 21	06 49	15 40	16 21	17 21
Romont FR, Les Glânes	06 22	07 22	07 52	16 52	17 22	Romont FR an	06 56	07 26	16 13	16 56	17 56
Les Chavannes-sous-Romont	06 25	07 25	07 55	16 55	17 25	Fribourg/Freiburg ab	06 34	07 07	16 04	16 34	17 34
<b>Romont FR, gare</b>	06 29	07 29	07 59	16 59	17 29	Romont FR an	06 51	07 32	16 21	16 51	17 51
Romont FR ab	06 38	07 38	08 08	17 08	17 38	<b>Romont FR, gare</b>	07 00	07 35	16 25	17 00	18 00
Fribourg/Freiburg an	06 55	07 55	08 25	17 25	17 55	Les Chavannes-sous-Romont	07 02	07 37	16 27	17 02	18 02
Romont FR ab	06 32	07 32	08 02	17 02	17 32	Romont FR, Les Glânes	07 04	07 39	16 30	17 04	18 04
Lausanne an	07 11	08 11	08 39	17 39	18 11	<b>Berlens, village</b>	07 07	07 42	16 33	17 07	18 07

#### Zeichenerklärung

- Ⓐ Montag–Freitag ohne allg. Feiertage
- Fahrpläne der Gegenrichtung, bitte weiterblättern
- ← Fahrpläne der Gegenrichtung, bitte zurückblättern
- Abfahrtszeit
- Ankunftszeit
- Abfahrtszeit
- Bus

Allgemeine Feiertage sind: 25.12., 26.12., 1.1., 2.1., Karfreitag, Ostermontag, Auffahrt, Pfingstmontag, 1.8.

#### Transportunternehmen

Service d'automobiles TPF  
 TPF, 1762 Givisiez  
 ☎ +41 26 351 02 00  
 www.tpf.ch  
 service.clients@tpf.ch

### GASTROVERT PRÈS DE CHEZ VOUS !

Le système GastroVert vous a été présenté lors de l'assemblée du 21 décembre 2023 et devrait être fonctionnel d'ici à la fin de l'année. Ce système contribue efficacement à diminuer le contenu des sacs poubelles tout en permettant une valorisation optimale des restes d'aliments dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Les restes d'aliments sont en effet acheminés pour être transformés en biogaz.

Dans les communes ayant déjà installé ce système, plus d'un ménage sur deux l'utilise et en moyenne 40 kg par personne et par an de déchets alimentaires sont récoltés.

### POINTS DE RÉCOLTE

- À côté de la déchetterie de Berlens
- À côté du compacteur à poubelles à Mézières

### SONT ADMIS DANS LES SACS DE COLLECTE GASTROVERT

- Marcs de café et sachets de thé
- Fruits et légumes - Epluchures
- Fromages - œufs
- Viandes et poissons
- Restes de repas

**INFORMATIONS ET DÉMONSTRATION  
SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 9H à 11H  
DÉCHETTERIE DE BERLENS**

**La qualité du tri est indispensable au bon fonctionnement de cette filière de valorisation. Aucun plastique et aucune matière indésirable ne doivent être déposés dans les sacs GastroVert. Il est essentiel de n'utiliser que des sacs compostables (disponibles gratuitement aux points de collecte).**

### RESPECT DU BAC PRIORITAIRE

Le point de collecte se compose de deux bacs GastroVert© maintenus par un châssis. Une carte d'accès permet l'ouverture du système. Déposez vos restes dans le bac « prioritaire ». En respectant cette indication, les bacs se remplissent l'un après l'autre, ce qui rationalise les transports et ainsi réduit les coûts et les nuisances environnementales.

### CARTE D'ACCÈS

Une carte d'accès sera nécessaire pour déverrouiller le système. Elle pourra être obtenue auprès de l'administration communale moyennant une caution de 10 francs.

### SÉANCES D'INFORMATIONS

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

## Ecopoint à Mézières dès le début janvier 2025

Afin de faciliter la gestion de vos déchets et de limiter les trajets à la déchetterie, un container et deux cloches (papier-carton, verre et aluminium) seront mis à votre disposition sur la place de parc à côté du compacteur. Ces containers seront accessibles à tous, vous permettant ainsi de déposer vos déchets plus facilement.

### Information relative à la qualité de l'eau 2024

Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016:

« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir au moins une fois par an des informations exhaustives sur la qualité de cette eau »

Nous vous communiquons dès lors les informations suivantes :

Analyse	Berlens (GAGEC)	Mézières (Eau Sud)	Norme
<b>Qualité microbiologique et chimique de l'eau</b>	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques	
<b>Dureté total de l'eau</b>	27.1°F	19.6°F	
<b>Teneur en nitrate</b>	8mg/l	2mg/l	Max. 40mg/l
<b>Provenance de l'eau</b>	Eau de source 100%	Eau source 40% Eau souterraine 60%	
<b>Traitement de l'eau</b>	Ultraviolet	Ultraviolet	

Les résultats complets d'analyses sont disponibles sur demande.

# Manifestations

## Dates événements

6 décembre 2024

**St-Nicolas** - Jeunesse de Mézières

15 février 2025

**Balade en raquettes** - Société de tir

14-15 mars 2025

**Bar-raclette** - Jeunesse de Berlens

21-22-23 mars 2025

**Concert-spectacle** - Chœur L'Amitié

28-29 mars 2025

**Concert-spectacle** - Chœur L'Amitié

26 avril 2025

**Foire** - Syndicat d'élevage Pie rouge

### **Repair café 2025**

Samedi 8 février - Samedi 7 juin - Samedi 8 novembre

### Remboursement cartes poubelles

Suite au changement de système de paiement pour les compacteurs à poubelles, nous vous informons que la date limite pour le remboursement des cartes est fixée au 19 décembre 2024. Au-delà de cette échéance, plus aucun remboursement ne sera effectué.

### Fermetures fêtes de fin d'année

#### Fermeture de la déchetterie à Berlens

La déchetterie sera fermée les 24 - 26 - 31 décembre 2024 et 2 janvier 2025.

#### Fermeture de la déchetterie verte

La déchetterie verte sera fermée les 24 et 31 décembre 2024.

#### Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025. Réouverture le mardi 7 janvier 2025 selon les heures habituelles .

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.





# Informations de la Commission d'aménagement et de l'énergie

## Utilisation correcte de petits chauffages à bois, poêles et cheminées

Avec la période hivernale, la douce chaleur fournie par un feu qui crépite est très appréciée.

### INFORMATIONS IMPORTANTES DE



#### Qu'a-t-on le droit de brûler?



- Bûches à l'état naturel, séchées à l'abri des intempéries durant 1 à 2 ans.
- Briquettes de bois non traité.
- La section transversale du bois ne devrait pas dépasser 7 à 9 cm.
- Avant usage, entreposer le bois de chauffage au minimum une journée dans une pièce chauffée, car le bois froid brûle mal.



**Vous trouverez des allume-feu prêts à l'emploi dans les centres commerciaux spécialisés dans le bricolage.**

#### Qu'est-il interdit de brûler?



Les allume-feu se prêtent mieux à l'allumage que le papier. Le carton, le bois de palettes à jeter ou d'usage multiple, les caisses, le bois en provenance de meubles, de la rénovation ou démolition d'immeubles et de chantiers ne doivent pas être brûlés dans des chauffages à bois.



Les émissions de tels matériaux attaquent les installations et nuisent tant à votre santé qu'à l'environnement.

Il est interdit de brûler ces types de matériaux dans des chauffages à bois.

### Que faire des cendres ?

■ Les cendres issues de bois à l'état naturel, utilisées en petite quantité, permettent de fertiliser les jardins. Une surface de 100 m<sup>2</sup> peut en recevoir 30 litres par an, ce qui correspond à 5 stères de bois de chauffage. Une fertilisation excessive, entraîne la pollution du sol et des eaux; les quantités excédentaires de cendres doivent donc être évacuées avec les déchets urbains.

### Pas de déchets dans votre fourneau !

- La combustion de déchets en tout genre est interdite, notamment:
  - Le papier, le carton et les emballages plastiques, les briques de lait, etc.
  - Les résidus de bois des menuiseries, charpenteries et fabriques de meubles
  - Les bois usagés: vieux meubles, fenêtres, portes, sols, lambris et charpentes (issus de démolitions, transformations et rénovations) ainsi que les emballages en bois (caisses, harasses, palettes, etc.).

Autres informations détaillées sur le site internet [www.mezieres-fr.ch](http://www.mezieres-fr.ch), sous l'onglet Energie ou scannez ce QR-Code



### DES INVESTISSEMENTS RENTABLES

Vous souhaitez rénover votre habitation, améliorer l'énergie de votre bâtiment, remplacer votre installation de chauffage ?

Vous trouverez des conseils gratuits chez SuisseEnergie, l'organe officiel de la Confédération, et au Service cantonal de l'énergie, ainsi que des informations en matière de subventions avec le "Programme Bâti-ments" du Canton de Fribourg.

**1.** L'infoline gratuite pour vos questions sur l'énergie. Elle vous renseigne de manière compétente sur les énergies renouvelables et sur l'utilisation efficace de l'énergie. Vous pouvez les contacter facilement 24 heures sur 24 soit par téléphone, soit à l'aide du formulaire en ligne.

Traitement des questions posées par des particuliers :

Des spécialistes qualifiés répondent à vos questions en matière d'énergie, qu'elles concernent **les bâtiments, le remplacement du chauffage, les appareils électriques, l'éclairage ou la mobilité.**

[www.suisseenergie.ch/conseil/infoline](http://www.suisseenergie.ch/conseil/infoline)

**2.** Trouver une offre de conseil en énergie régionale ou locale :

[www.suisseenergie.ch/conseil/conseil-en-energie](http://www.suisseenergie.ch/conseil/conseil-en-energie)

**3.** Trouver des programmes d'encouragement et des subventions avec francs énergie :

Votre contribution à l'avenir énergétique peut être soutenue financièrement. Vous trouverez ici les aides financières disponibles pour votre projet énergétique. La recherche prend en compte les programmes d'encouragement cantonaux, municipaux et communaux, de même que les campagnes de fournisseurs d'énergie régionaux.

[www.suisseenergie.ch/encouragement/encouragement-des-mesures](http://www.suisseenergie.ch/encouragement/encouragement-des-mesures)

**4.** Service cantonal de conseils en énergie - Bd de Pérolles 25 - 1700 Fribourg  
026 305 28 41 - [sde@fr.ch](mailto:sde@fr.ch) - [www.fr.ch/sde](http://www.fr.ch/sde)

### DURABILITÉ

Comment s'y retrouver dans la jungle des labels ? Denrées alimentaires, textiles, détergents, appareils électroniques, etc. : [www.labelinfo.ch/fr](http://www.labelinfo.ch/fr)

**Retrouvez tous les liens sur notre site internet et bien plus encore (économie d'électricité, biodiversité et prairie fleurie, etc.).**



musée du papier peint – château de mézières / fr

### Les nouvelles du Musée du papier peint

#### 1. Jusqu'au 12 janvier 2025, exposition temporaire « Chronique de l'oubli »

Le Musée souhaite montrer le charme et la poésie des lieux abandonnés et oubliés, mais encore garnis d'objets décrivant l'art de vivre d'antan. Il s'agit d'un clin d'œil au passé du Musée du papier peint, logé dans le Château de Mézières qui a lui-même connu l'abandon, après l'époque faste des De Diesbach. C'est un regard à travers le trou de la serrure de la porte du temps, qui permet de « renouer le fil de ce qui fut jadis ».

Se réclamant explorateurs avant tout, les Silent Explorers, deux photographes autodidactes, ont depuis huit ans visité une douzaine de pays et plus de 400 lieux qu'ils aiment et respectent dans leur état de décrépitude. À travers leur travail, ils rendent un témoignage touchant de scènes qu'ils ont eu le privilège de voir de leurs propres yeux et que nous ne pourrions découvrir sans cela. Après plusieurs expositions organisées depuis 2022 en France et en Suisse, les Silent Explorers se posent pour quelques mois au Musée du papier peint où ils proposent certaines photos inédites, spécialement sélectionnées pour entrer en dialogue avec le lieu et le thème des salles. Intimes, chaleureux et parfois surréalistes, ces clichés invitent à voyager dans le temps et à laisser voguer notre propre imaginaire.



#### 2. Idées de cadeaux de Noël

Pensez à notre boutique pour vos cadeaux de Noël ! Par exemple bijoux, carnets ou le Meurtres et Mystères à domicile tourné au musée : une idée-cadeau originale pour les personnes aimant résoudre les intrigues en équipe.

#### 3. Association des amies et amis du Château

Pour soutenir les activités de ce lieu exceptionnel au centre du village, n'hésitez pas à devenir amie et ami du Château (par année, Fr. 20.– par personne, Fr. 30.– pour couple, Fr. 100.– pour entreprise). Votre soutien nous est essentiel. En étant ami.e., l'entrée au musée est gratuite. Merci d'avance de votre soutien.



Au plaisir de vous accueillir et de vous rencontrer !

### Rejoignez le Groupement des Dames de Berlens !



**Chères Dames du village de Berlens,**

Vous êtes à la recherche de nouvelles amitiés et d'activités intéressantes ? Ne cherchez plus ! Le Groupement des Dames de Berlens vous invite à rejoindre sa communauté chaleureuse et dynamique.

#### Qui sommes-nous ?

Depuis 1958, notre groupement réunit des femmes de tous horizons pour partager des moments conviviaux et des activités variées. Nous organisons des rencontres mensuelles pendant la saison hivernale, des manifestations et une sortie annuelle inoubliable.

#### Pourquoi nous rejoindre ?

- **Rencontres et Partage** : Venez rencontrer d'autres dames de la commune, créer des liens d'amitié et partager vos expériences.
- **Activités Diversifiées** : Participez à nos nombreuses activités, allant des soirées thématiques aux sorties culturelles.
- **Convivialité et Solidarité** : Intégrez un groupe où la convivialité et l'entraide sont au cœur de toutes nos actions.

#### Comment nous rejoindre ?

Il suffit de contacter notre comité et de manifester votre intérêt à participer activement à nos activités. Nous serons ravies de vous accueillir lors de notre prochaine réunion !

#### Pour plus d'informations :

- Contactez-nous par téléphone au : 026 652 38 03
- Par e-mail : [groupementdamesberlens@gmail.com](mailto:groupementdamesberlens@gmail.com)
- 

Nous vous attendons avec impatience !

**Le Groupement des Dames de Berlens**

*Berlens, commune de Mézières*



Le Chœur « L'Amitié » Mézières-Berlens  
vous emmène en consultation dans son nouveau  
**CONCERT - SPECTACLE**

” Docteur...  
J'ai un problème ! ”



Vendredi à 20 h  
21-28 mars 2025

Samedi à 20 h  
22-29 mars 2025

Dimanche à 17 h  
23 mars 2025

Salle communale  
La Joux

Prenez rendez-vous  
077 44 71 557  
du lundi au vendredi de 18h à 20h.  
sp.entree@choeur-lamitie.be

Prépaiement : 100% en espèces  
La réservation sera définitive lors de la réception  
des chèques.

Entrée : adulte : 30.-  
enfant 8-15 ans : 20.-  
Compris : verre de bienvenue  
et agape après le spectacle  
Bar dès 22h.  
Ouverture des portes : 18h30

### A vos agendas !

Quoi de plus motivant et enrichissant que de se lancer dans une nouvelle aventure ?

En mars 2025, préparez-vous à vivre un moment inoubliable avec notre concert-spectacle.

De la chanson populaire aux airs internationaux, en passant du patois à l'anglais avec une large place à la chanson française, notre programmation musicale saura ravir tous les âges. Les grands-parents pourront fredonner les mélodies d'antan, tandis que les plus jeunes kifferont certainement les chansons Pop comme Run Boy Run de Woodkid.

Nos comédiens, qu'ils soient membres du chœur ou invités, viendront sur scène pour offrir des moments de pur rire.

Accompagnés par d'excellents musiciens, nous prendrons soin de vos petits soucis du quotidien... avec une dose d'humour.

Au plaisir de vous y rencontrer

### À offrir sans modération !

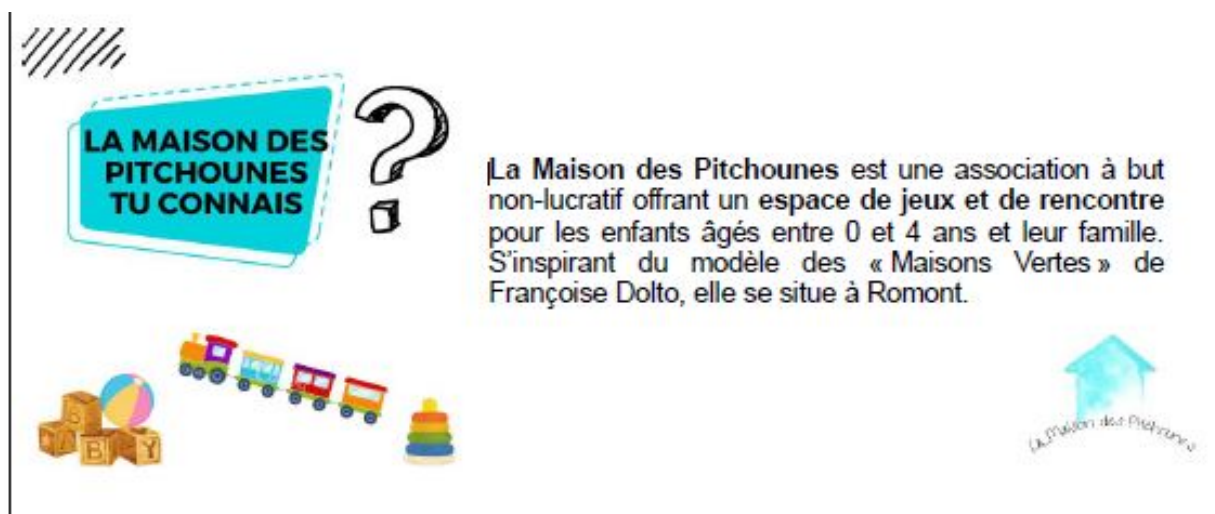
Idée cadeau parfaite pour Noël  
Ou un anniversaire :

*Des entrées au spectacle !*



# La Maison des Pitchounes à Romont

Pour les enfants de 0 à 4 ans



Venez découvrir le nouvel espace de jeux et de rencontre pour les enfants de 0 à 4 ans à Romont. C'est gratuit et sans inscription !

A La Maison des Pitchounes, les enfants de 0 à 4 ans viennent accompagnés de Papa, Maman, Grand-Maman, Grand-Papa ou d'un adulte de référence pour passer un moment de jeux libres et de rencontres. Le lieu est gratuit et libre, et sans inscription. Chacun peut y passer un moment selon son envie. Une à deux professionnelles de la petite enfance sont présentes durant l'ouverture.

C'est un espace ouvert tous les lundis après-midi et les mercredis matin sauf pendant les vacances scolaires. Vous y trouverez des jeux adaptés pour les enfants de 0 à 4 ans, un coin pour les bébés avec une table à langer, une petite cuisine avec machine à café, frigo, chauffe-biberon et un coin pour manger un goûter. 🍌 🍷 🍷 🍷 🍷

Les enfants peuvent jouer, rencontrer d'autres enfants et découvrir la vie en société. Ils sont toujours accompagnés de leur parent ou d'un adulte de référence qui s'en occupe tout au long de leur visite. Les parents peuvent passer un moment avec leur.s enfant.s, rencontrer d'autres parents, prendre un café, échanger, se détendre. C'est un endroit où parents, enfants, grands-parents, futurs parents, accueillant.e.s en milieu familial et proches de l'enfant sont accueillis avec bienveillance.

Divers ateliers sont organisés par d'autres associations et professionnel.le.s au sein de La Maison des Pitchounes tels que des cafés parents-enfants animés par L'association pour L'Education Familiale ou des consultations de puériculture avec le Réseau Santé Glâne.

Rendez-vous sur notre site internet ou suivez-nous sur les réseaux sociaux pour en savoir plus.  
Au plaisir de vous accueillir !

🕒 Les lundis : 14h00-17h30  
Les mercredis : 9h00-11h30  
Des mardis matin : selon agenda

📍 A la Maison St-Charles à Romont – Rue du Château 126, 1680 Romont  
🌐 <https://lamaisondespitchounes.ch/>



# Notre Commune vue par des yeux neufs

Le Conseil communal a souhaité donner la parole à deux nouveaux citoyen-ne-s afin qu'ils puissent exprimer librement leurs premières impressions sur notre Commune : David Uldry, domicilié à Berlens, et Léa Yanni, domiciliée à Mézières.

## David Uldry

Comme son nom le laisse supposer, David Uldry est originaire du canton de Fribourg, mais est né à Lausanne où il a vécu jusqu'en 2013, date de son déménagement à Vuisternens-devant-Romont avec sa compagne Pauline, vaudoise de Lausanne également et qui est devenue son épouse.

La beauté du paysage, la tranquillité campagnarde, l'aversion toujours plus forte du vacarme citadin, enfin, la proximité de leur lieu de travail ont poussé le couple Uldry à « voir ailleurs ». La libération d'un appartement à Vuisternens-devant-Romont, alors que David s'occupait de la sécurité sur les chantiers CFF, à Estavayer-le-Lac et environs, a été le déclic pour le déménagement en Glâne. A Vuisternens, sont nés un garçon Nathan âgé de 7 ans et une fillette Lyana de 3 ans. Puis, l'opportunité d'acheter une villa en construction à Berlens s'est offerte. Ce fut le « coup de foudre » pour vivre dans cet endroit idyllique (tranquillité et verdure) et aussi le rêve de devenir propriétaire (chance et réussite commune). La famille Uldry occupe le lieu depuis février 2023. Et le moins qu'on puisse écrire, c'est qu'elle s'y plait : le jardin et le calme sont leur source de bonheur et les enfants peuvent s'ébattre sans danger. Les voisins sont du genre très agréable et leur présence fait dire à David que sa famille n'est tout de même pas « perdue » en pleine campagne, à mille lieues d'âmes qui vivent.

Nathan, un peu plus nostalgique au départ de Vuisternens, a retrouvé le sourire et fréquente l'école primaire de la Condémine, à Romont. Les transports scolaires ne posent pas de problème particulier aux parents. Pour sa part, Lyana n'est pas encore scolarisée et « s'ouvre à la vie » en côtoyant ses paires chez une maman de jour, à Romont, trois jours par semaine.

Pauline travaille à 80 % actuellement en qualité d'assistante sociale pour le service social du réseau santé de la Broye fribourgeoise. Elle est en discussion pour réduire son taux d'occupation, afin d'être plus présente au domicile et pouvoir s'occuper davantage des deux enfants. David quant à lui a changé de profession et collabore désormais avec l'Hôpital intercantonal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, en tant qu'archiviste médical. Il œuvre également à 80 %, mais dispose d'un horaire très flexible.

En conclusion, le couple Uldry est toujours sous le charme de cette Glâne verdoyante. S'il profite pleinement de leur chez-soi, il n'oublie pas de parcourir la région et de découvrir les sentiers pédestres jouxtant le village. A ce jour, aucune embûche n'est venue contrarier leur enthousiasme initial. Mais ils restent toutefois bien conscients que, par exemple, l'offre extra-scolaire est plus compliquée dans ce coin retiré et que les déplacements se font avant tout en voiture. Leur souhait est qu'un jour Berlens soit encore mieux desservi par les transports publics, mais ils ne vont pas descendre dans les rues du village pour réclamer plus de bus !

Bienvenue à Berlens et au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation villageoise.

# Léa Yanni

Léa Yanni a beaucoup voyagé pour parfaire sa formation, notamment en Amérique du Nord et en Asie, avant de revenir au pays et s'installer à Mézières avec son conjoint et leur enfant, âgé d'une année. Spécialisée dans les médias sociaux, c'est évidemment par le biais d'internet que Léa a repéré sur la toile la location d'un appartement tout neuf à Mézières.

Très heureux de résider dans un endroit agreste et à une distance convenable d'Epalinges, lieu de travail de son conjoint, attiré par le canton de Fribourg et ses quelques avantages fiscaux, impôts et assurances notamment, et surtout séduit par la présence d'une école, qui, hélas, vient de fermer ses portes, le couple s'est installé dans notre Commune, environ deux ans après la fin de la construction des deux blocs, sis au chemin du Tremblex.

Le jeune ménage est ravi de pouvoir contempler le Jura depuis le balcon, d'habiter en campagne tout en étant proche des villes de Bulle, Fribourg ou encore Lausanne, et de fréquenter les commerces régionaux, réputés et sympathiques. En revanche, il a fait état à l'autorité communale de certains désagréments qui méritent débats.

Ainsi, les mesures prises par la Commune concernant les places de parc autour du bâtiment communal et sur le parking en face de l'église ne sont pas satisfaisantes. En effet, le macaron proposé pour pouvoir parker sa voiture aux places précitées coûte deux à trois fois le prix d'une carte de stationnement en ville de Fribourg. Le syndic a certes expliqué aux nouveaux arrivants que ce n'était pas le choix du conseil communal mais la politique fédérale qui visait à restreindre le nombre de véhicules. C'est sans doute concevable pour les villes bien desservies par les transports publics, mais vivre en campagne sans voiture, c'est autrement compliqué.

Un autre point sensible questionne cette maman, qui s'occupe actuellement de son enfant à plein-temps : le manque frappant de places de jeux dans la région. Or, c'est très souvent dans ces lieux de rencontres amicales que se créent les liens entre enfants et parents.

Finalement, Léa et sa famille apprécient énormément le cadre de vie offert par Mézières. Toutefois, avec la fermeture de l'école, ils s'interrogent sur l'avenir de ce beau village et souhaitent qu'il ne devienne pas un lieu de résidence pour personnes âgées au cas où il faudrait réfléchir à l'option de transformer l'école en EMS !

Le Conseil communal reste très attentif à ce regard pointu d'une jeune maman, qui a connu la vie des mégapoles et qui souhaite aujourd'hui vivre en pleine nature avec une famille qui va, espérons-le, trouver son bonheur à Mézières.

Le Conseil communal - Mézières, les 9 et 13 septembre 2024

## Votre enfant participe à un camp ?

La commune offre un soutien financier de Frs. 50.– à chaque enfant participant à un camp (sport, musique, théâtre, etc). Cette aide vise à encourager les activités et l'engagement des jeunes. Renseignez-vous auprès de l'administration communale pour en bénéficier !



## Il y a du talent à Mézières...

### Alexandre Waeber

En novembre 2021, le Grappillon avait interviewé quatre personnes de la Commune issues de quatre générations différentes afin de connaître leurs visions et leurs vécus lors de cette inoubliable et funeste période du Covid. Parmi les quatre citoyen-ne-s interrogé-e-s, Alexandre Waeber avait spontanément « joué le jeu » et expliqué de façon très concrète les difficultés exceptionnelles de la gestion du personnel et des résidents au début et durant cette pandémie, qui fut pour tous une « surprise totale (cf. Grappillon no 115 – novembre 2021, p. 6).

Aujourd'hui, c'est par son exemplaire parcours de vie entièrement consacré à aider les personnes en situation de handicap qu'Alexandre Waeber, retraité à la fin septembre de cette année, « entre » dans la rubrique « il y a du talent chez nous », une rubrique ouverte aux personnes qui ont du talent et qui s'en servent pour porter haut les couleurs de notre Commune. Ce clin d'œil à Alexandre vise une personnalité bien de chez nous et qui, par son savoir-être et son savoir-faire, a bonifié le quotidien de mille et une personnes.



Et oui, Alexandre est bien de chez nous, un vrai Glânois, né à Romont, avec un papa qui a travaillé au PAA (Parc Automobile de l'Armée) et une maman qui a veillé à l'Hôpital de Billens. Enfant, il a fréquenté l'école primaire ; ado, l'illustre école St-Charles (la dernière année avant la fermeture en 1974), puis le tout nouveau CO (ainsi il a vécu une belle transition entre le vieux et le moderne), avant de filer au Collège St-Michel, à Fribourg, dans la filière « scientifique ». Jeune adulte, il a parcouru les couloirs de l'Université de Fribourg, où il a obtenu successivement un diplôme en pédagogie curative clinique, puis une licence et enfin un doctorat. C'est tout un programme !

En août 1983, les Ateliers de la Glâne ouvrent leurs portes grâce à un autre Méziérois, André Berset, « Président de la Fondation glânoise en faveur des personnes en handicap mental et IMC ». Alexandre Waeber postule et avec un autre collaborateur, à temps partiel, veille sur 10 personnes. Aujourd'hui,

c'est environ 150 EPT (Equivalents plein-temps) qui, 24 heures sur 24 heures, prennent en charge plus de 200 personnes avec un handicap, soit une diversité d'offres phénoménale qui va d'une légère présence éducative à une prise en charge totale, selon la gravité de l'incapacité.

Après l'ouverture des ateliers de la Glâne, à Romont, plusieurs appartements répartis dans la ville accueillent, dès 1989, d'autres occupants en situation de handicap mental pour, d'une part, leur permettre d'acquiescer plus d'indépendance et une meilleure intégration dans la communauté, et, d'autre part, répondre aux besoins des familles. Puis, en 1997, l'home-atelier « la Colline », à Ursy, construit un bâtiment afin d'élargir l'offre et répondre aux nombreuses demandes. Dans le même ordre d'idées, un nouveau lieu de

vie destiné aux autistes avec un trouble d'importance ouvre ses portes à Gillarens, en 2004. Enfin, face au manque de places dans les institutions fribourgeoises, la Fondation Handicap Glâne obtient l'autorisation de mettre en place une solution d'urgence pour des jeunes en situation de handicap et qui terminent leur scolarité spécialisée. Ainsi, naît le Carré d'As, à Romont, en 2015, lequel se développera davantage en 2020.

Alexandre Waeber est, depuis 1989, Directeur de l'ensemble de ces Centres, ce qui signifie qu'il est à la Fondation Handicap Glâne (nouvelle appellation) depuis 45 ans et la dirige depuis 35 ans. C'est un bel exemple de fidélité, mais aussi une responsabilité énorme. En effet, il n'est pas simple d'accompagner toutes ces personnes vers plus d'indépendance tout en gérant les risques. Aussi, Alexandre nous livre-t-il cette merveille de maxime : « prendre des risques juste assez, mais jamais trop ».

Il faut savoir que tout ne va pas de soi ! Ainsi, par exemple et pour l'anecdote, imaginez le résidant qui déclare pouvoir prendre le train, tout seul, à Romont, pour se rendre à Fribourg, mais qui, au retour, « oublie » de descendre à Romont et se retrouve « paumé » en gare de Lausanne. Conséquence : quelques sueurs froides et pour le résidant et pour le Directeur !

Ouf ! La retraite est là et il est temps de passer à autre chose. Toutefois, l'interruption de cette vie trépidante va sans aucun doute laisser un grand vide chez Alexandre qui peut être fier du chemin parcouru. Si, autrefois, on « taisait » l'invalidité ou l'infirmité, aujourd'hui, le regard du public a changé et la personne est très souvent valorisée par le travail qu'elle fournit. Ainsi, qui n'a pas croisé à la Coop du personnel issu des ateliers de la Glâne et reçu un merveilleux sourire de l'« aspirante »-vendeuse ?

Si Alexandre Waeber n'est pas ce qu'on appelle un « grand » sportif, il est en tout cas une personne particulièrement active, qui aime les gens et qui désire apporter ses connaissances et ses compétences à la société. D'ailleurs, dans sa jeunesse, il a tâté du scoutisme, participé assidûment aux activités de la société de jeunesse de Romont, ou encore rejoint le comité du célèbre Carnaval du chef-lieu de la Glâne. En 1994, avec sa femme Sophie et leurs deux premiers enfants, Thibault et Salomé, ils s'installent à Berlens et sont rapidement rejoints par Bérénice, leur troisième enfant. Ensemble, ils savourent une vie de famille ressourçante. Forts de valeurs partagées, tous les membres de la famille se forment et s'engagent progressivement dans l'aide aux personnes en difficultés. En 1997, Alexandre Waeber devenait conseiller communal d'abord pour la Commune de Berlens, puis, en 2003, année de la fusion, pour celle de Mézières/Berlens. Il abandonnera la politique en 2015. Et, bien plus, à côté de son job prenant, il a été professeur à l'Institut de Pédagogie Curative de l'UNIFR pendant 20 ans, formateur des futurs éducateurs à Yverdon et aussi en Belgique et en France.

Pour sa retraite, il a déjà prévu quelques voyages en compagnie de son épouse et va se remettre au dessin et à la photographie, entre autres. C'est pour le Grappillon, le moment de souhaiter à Alexandre Waeber de belles balades avec de merveilleux paysages à capter avec sa caméra ou à croquer avec son fusain, ainsi que de nombreuses joies en compagnie de ses petits-enfants.

Michel Lachat

30 août 2024

Ce sixième chapitre tiré des archives de la Commune de Mézières est le dernier de la série et relate quelques faits saillants ou croustillants qui ont eu lieu dans la seconde partie du 20<sup>ème</sup> siècle et le début du 21<sup>ème</sup> siècle.

Ainsi, le 11 janvier 1948, le conseil communal (CC) prend connaissance d'un devis détaillé de la construction et de la réfection de la route Mézières – Le Châtelard, dont le coût total s'élève à 265.000 frs et la part de Mézières à 5.000 frs. Le montant est certes important, mais ces travaux permettront de faciliter, entre autres, la circulation d'une voiture postale plus volumineuse que l'actuelle qui, avec ses 7 places, n'assure même pas le service des voyageurs.

Il faut donc économiser et tous les moyens sont bons. Ainsi, le 16 mai 1948, il est renoncé à la récolte obligatoire des hannetons dans la commune, vu leur invasion peu importante cette année-là. Heureusement, car ces coléoptères de la famille des Sacarabéidés reconnaissables à leur vol lourd et bruyant, leurs élytres brun-roux et leurs antennes en forme de peigne, se nourrissent sous terre de racines pendant 3 années, passent leurs journées sur les arbres (chênes, hêtres, arbres fruitiers), dont ils rongent les feuilles, et s'envolent au crépuscule. Autrement dit, ces « bibites » costaudes, puisqu'elles peuvent déplacer 400 fois leur poids, sont très nuisibles pour les cultures. Notons toutefois que la caisse communale n'a pas fait un tabac en renonçant à cette récolte, puisqu'elle ne déboursait que 30 ct. pour le kg de hannetons !

De même, les 150 bouteilles de Faverges, à 2,80 frs le flacon, fournies par le cantinier Arnold Morel, bourgeois de Mézières, et offertes par la commune, lors de la première fête des Céciliennes glânoises à Mézières (en 1948), n'ont pas asséché la caisse communale, mais plutôt étanché les gosiers assoiffés des choristes glânois.

Vu l'installation de plusieurs téléphones dans les maisons du village, le CC a décidé, en séance du 27 janvier 1952, de résilier le contrat d'abonnement auprès de la Direction des Téléphones, jugeant superflu de conserver le téléphone commun fixé dans une chambre et à l'étage de l'ancienne boulangerie sise en face de l'école (ancien magasin Dumas).

L'année 1955 marque un tournant dans le nettoyage de l'école. En effet, les salles de classe étaient balayées par les élèves désignés par les maîtres. Aïe, les petits crapauds étaient souvent retenus ! Or, suite à une interpellation de la commission scolaire, le CC a désigné un concierge pour le balayage des écoles.

Le jeudi 20 novembre 1958, à 14.00 heures, le tintement des cloches de l'église de Mézières est enregistré par Radio-Lausanne dans le cadre de l'émission « les cloches du pays ». Et dire qu'aujourd'hui certains citoyens requièrent le mutisme de ces carillons !

Le 1<sup>er</sup> juin 1966, il est décidé d'acheter 10.000 litres d'anti-poussière pour les chemins communaux et le 18 juillet 1966, 15.000 litres de mazout de chauffage pour l'école, au prix de 12,40 frs les cent kg.

Le 26 décembre 1967, le CC prend connaissance du devis établi pour la route de l'Oratoire, soit le tronçon de la Jambonnière à l'Oratoire lui-même, ce qui représente une longueur de 910 m. et une largeur de 3 m. Le coût est de 130.000 frs avec enrobé de 6 cm à chaud et de 70.000 frs sans enrobé.

Pour les néophytes, l'enrobé est un revêtement de sol extérieur très résistant et consistant en un mélange de graviers, de sable et d'une substance liante hydrocarbonée qui peut être soit du goudron (matière synthétique contenant des dérivés d'hydrocarbure, de produits végétaux et de houille), soit du bitume (un dérivé pétrolier naturel), soit de l'asphalte (mixture naturelle de calcaire, de silice et de bitume). Les trois produits sont un mélange noirâtre fondant au contact de la chaleur. Conscients que la route devait durer, les citoyens ont finalement voté le devis avec l'enrobé.

Les cadeaux sont différents pour les jubilaires de sexe différent ! Ainsi, le 30 juin 1968, les membres du CC se rendent au domicile de François Perroud, qui fêtera ses 95 ans le 2 juillet, et lui apportent 4 bouteilles de vin, un litre de cognac et une boîte de cirages. Le 15 août 1969, la même délégation frappe à la porte de Marie Parizot, qui célébrera ses 95 ans le 27 août, et lui offrent une fleur, une tourte et quelques bouteilles de ... (les archives ne donnent aucune précision !). Aujourd'hui, l'Etat de Fribourg gratifie les centenaires, hommes ou femmes, de 100 bouteilles de Faverges !

Le 13 novembre 1973, Marcel Pasquier, instituteur, a pris sa retraite. Il est remplacé par Claude Perroud, qui, avec Gilbert Christinaz (début en 1966) instruiront pendant plusieurs décennies tous les élèves domiciliés à Mézières. Et en parcourant les archives, on apprend que Gilbert a «sauvé», le 23 mars 1976, Julien Pontet, alors que la roulotte de celui-ci parquée au bord du Bois des Gallettes prenait feu suite à une mauvaise manipulation de la bonbonne à gaz. La présence heureuse de l'arbitre Christinaz a permis au sieur Pontet, âgé de 76 ans, de s'extraire du brasier par une fenêtre.

Le FC « Les Abeilles » est né durant l'hiver 1975 et le CC s'est retrouvé au complet pour l'inauguration du terrain le dimanche 26 juin 1977, à 10.00 heures, moment réservé en principe à la messe. Par la suite, il a formé régulièrement une équipe de foot pour le tournoi annuel d'été, jusqu'au jour où les blessures, faute d'entraînement, ont été trop nombreuses et douloureuses. Pas grave pour le club, qui pouvait compter sur leur présence à la buvette et dans la cantine. En 1990, le CC prêtait 15.000 frs, au taux d'intérêt de l'époque, soit 7% l'an, pour la construction de la cabane, toujours existante. Malheureusement, par manque de joueurs, le FC Mézières quittait le stade de la Parqueterie et fusionnait avec le FC Vuisternens-devant-Romont en 1996. Heureusement, aujourd'hui, le mariage semble solide !

Le 4 janvier 1976, soit il y a presque 50 ans, le CC offrait une première séance récréative aux personnes âgées de 70 ans et plus. Dans la salle sous l'église, la société de jeunesse, la ligue des dames, le corps enseignant et ses « têtes blondes » ont chanté, présenté un film et servi une collation aux « têtes grises ».



Ce moment de partage a germé au sein de l'autorité communale qui a aussitôt appliqué le précepte « les voyages forment la jeunesse et... la vieillesse ». Ainsi, le 9 octobre 1991, elle concoctait pour les « têtes pensantes » une sortie avec visite du Musée gruyérien et dîner au restaurant des Mossettes. Le 17 novembre 1993, c'est l'entreprise Mifroma, à Ursy, qui accueillait les « têtes bien faites », lesquelles visitaient, le 5 novembre 1997, la Brasserie du Cardinal, puis l'Abbaye d'Hauterive. Et ainsi de suite....

La cabane forestière de Mézières, proche de l'Oratoire, et dont la destruction « prochaine » doit faire place, comme le « vieux chalet » de l'abbé Bovet, à un bâtiment « plus beau qu'avant » a marqué la vie des gens d'ici et d'ailleurs. Remarquablement située sur les hauteurs du village, avec une vue imprenable sur le Jura, elle est un lieu de rencontres, de partage et d'amitié apprécié, sans doute à l'unanimité, par les citoyens et citoyennes. L'achat de cette cabane, anciennement propriété de Joseph Perriard, papa de Josiane Sallin, a eu lieu en août 1977.

Son entretien et ses ajouts ont, par la suite, été bien souvent à l'ordre du jour des séances du CC. Ainsi :

- ◇ l'aménagement d'un chemin d'accès le long de la forêt et le prix de location, soit 40 frs et 20 frs pour les sociétés locales, en avril 1978 ;
- ◇ une soirée familiale pour son inauguration, le 10 novembre 1978 ;
- ◇ la pose devant la cabane d'une table fixe et deux bancs, en juin 1980 ;
- ◇ l'amenée d'eau et de l'électricité, en novembre 1982 ;
- ◇ l'examen d'un devis de 5.000 frs pour doubler l'intérieur en lames, en mars 1985 ;
- ◇ la pose d'un bloc-cuisine fourni par Robert Ecoffey, boulanger, à Romont, en octobre 1985 ;
- ◇ l'installation de toilettes convenables, en mai 1986 ;
- ◇ la pose d'un revêtement sur le plancher devisé à 2.000 frs, en octobre 1986 ;
- ◇ l'agrandissement de la cabane pour abriter la broche en cas de mauvais temps et pour remiser le bois et divers matériaux, en novembre 1986 ;
- ◇ une soirée-raclettes pour la réception des nouveaux citoyens de 20 ans (années 66 et 67), en février 1977 :
- ◇ le verre de l'amitié, suivi d'un « merveilleux petit souper » servi par les soins de MM. Pascal Monney et Jules Sallin, pour le 10ème anniversaire, le 10 novembre 1988 ;
- ◇ le baptême de la cabane nommée « La Cachottière », patronyme proposé, lors d'un concours, par Mme Cécile Dafflon, en mai 1989;
- ◇ l'installation d'un buffet et l'achat de la vaisselle, en janvier 1990 ;
- ◇ et quelques soirées arrosées qu'il est préférable de taire....

Lors de l'assemblée communale du 29 mai 1979, l'ouverture d'une école enfantine et son financement, devisé à environ 7.000 frs par an et à charge de la Commune, puisque ce cycle n'était pas obligatoire, figuraient au tractandum.

À cette époque, 75% des enfants du canton de Fribourg fréquentaient l'école enfantine et, à Mézières, l'effectif des préscolaires variait entre 17 et 22 élèves. Lors du vote au scrutin secret, le suspense fut total. Finalement, les scrutateurs désignés dénombrèrent 45 bulletins en faveur de la création de cette classe, 44 bulletins contre et un bulletin blanc. La double voix du syndic en fonction, Canisius Demierre, fut déterminante et le 16 juillet 1984, Adrienne Michel - Golliard devenait la première maîtresse du cycle préscolaire, à Mézières.

Le « Grappillon », dont son appellation rappelle la grappe de raisins qui figure sur les armoiries de la Commune, a été projeté en séance du 22 juillet 1986 par l'autorité en place, à savoir Pierre -André Tissot, syndic, Benoît Porchet, vice-syndic, et les trois autres conseillers communaux, Michel Bourqui, Jean-Pierre Pittet et Bernard Sallin. Ce « Mézièreflets... », format A5, avait l'ambition d'être le journal de la population de Mézières et ouvrait ses portes, en mars, juin, septembre et décembre à « toutes les personnes, sociétés, petits rédacteurs en herbe, poètes méconnus » désireux de faire passer une annonce, un message, une histoire ou quelques vers. Aujourd'hui, le format a grossi, le journal s'est quelque peu épaissi et paraît deux fois l'an, mais il reste la voix des citoyens et citoyennes de Berlens et de Mézières.

En séance du 9 juillet 1987, le CC aborde les sujets d'un projet d'abri PC avec halle de gymnastique et d'un avant-projet pour la construction d'un immeuble avec un café-restaurant et un cabinet médical au centre du village. D'emblée et à l'unanimité, le CC se déclare « défavorable à l'aménagement d'un restaurant, qui ne correspond pas à un réel besoin chez nous ». Par contre, il insiste sur la construction d'un abri PC avec halle de gym et retient, à cet effet et comme endroit propice, le bas des parchets des Praz-Communaux. En mai 1990, le projet de rénovation de la porcherie de la société de laiterie ayant fait l'objet de deux oppositions réactive les débats au sein du CC, qui réfléchit à la possibilité de reprendre l'ancien bâtiment de la porcherie pour, d'une part, aider la société de laiterie et, d'autre part, créer ces fameux abris de protection civile et une halle de sport. Dès lors, le 28 mai 1991, le bureau d'architecture Page, à Romont, mandaté pour une étude de faisabilité, conclut à l'implantation de la nouvelle porcherie « à la jonction du chemin de la halte GFM et de la ligne de chemin de fer GFM » et, à la place de l'ancienne laiterie, à la construction d'abris PC (508 places), d'une salle de gym, de locaux édilitaires et administratifs, ainsi que d'un appartement de service. Ce bâtiment serait construit sur 3 étages et son coût total est devisé à 3.623.000 frs, les subventions cantonales et de la Confédération s'élevant à 670.000 frs.

Le projet tel quel ne sera pas réalisé. Par contre, le 19 septembre 1994, des échanges de parcelles sont stipulés à l'Etude de Me Eric Buchmann, notaire, à Romont, et la construction de la nouvelle porcherie, comme prévue, à proximité de la ligne du chemin de fer débute en automne 94 pour s'achever au printemps 95. Puis, la même année, soit le 25 août 1995, la population est invitée à la salle sous l'église pour le vernissage et la présentation de trois maquettes illustrant le nouveau complexe communal. L'option présentée par l'architecte de Chénens, Jules Huguenot, et devisée à 2.829.000 frs, est retenue et semble, aujourd'hui, satisfaire tout le monde.

Le rachat du Château de Mézières, ce joyau local devenu célèbre depuis la mise en valeur de ses papiers peints a été tout sauf un fleuve tranquille. Remontons le temps. En assemblée communale du 18 février 1922, il est dévoilé que le château « actuellement propriété de Mr Antoine Dumas » est à vendre : « un acquéreur sérieux s'est présenté et les tractations seraient sur le point d'aboutir ». Aussitôt, Paroisse et Commune, tous deux très intéressées à trouver un terrain favorable pour la future église (Paroisse) et un emplacement devenu urgent pour le cimetière (Commune), prennent langue et dans une séance conjointe trouvent une solution à ce problème devenu épineux. Ainsi, la Paroisse acquiert les bâtiments jusqu'au mur mitoyen avec une parcelle de terre d'environ 3.000 m<sup>2</sup> et cède à la Commune une surface de 1.200 m<sup>2</sup>. Bien des années plus tard, soit le 13 janvier 1971, le CC s'entretient avec Mr Weiss, Directeur de Dolmy SA, fabrique de montres, à Romont, qui se dit disposé à racheter le château, propriété de la Paroisse. Mais, trois mois plus tard, cette dernière vend le château à Mme Edith Moret, tenancière du « Vieux Caveau », à Pully. De nombreuses réunions avec la nouvelle propriétaire auront lieu, notamment pour déterminer un juste droit d'eau (1972), une demande de patente pour un restaurant et un bar (juin 1989), une demande d'implantation pour la rénovation du château et la construction d'une aile hôtelière (octobre 1989), un colloque sur la conservation des papiers peints de grande valeur (1<sup>er</sup> octobre 1993), la signature de l'acte officiel de la « Fondation Edith Moret » (31 octobre 1994), l'adhésion à l'« Association des amis du Château de Mézières » (novembre 1994), etc...

Enfin, terminons ce tour des archives par la fusion entre les communes de Berlens et de Mézières en rappelant que l'assemblée communale extraordinaire de Mézières, du 25 septembre 2003, a accepté d'épouser Berlens par 152 oui contre 16 non et que, le même soir, l'assemblée communale extraordinaire de Berlens s'est prononcé, par 70 oui contre 13 non en faveur du mariage avec Mézières. Et aujourd'hui, les mariés sont heureux et ont beaucoup d'habitants !

Et pour le feu d'artifice final, voici la liste des syndics et secrétaires communaux depuis le milieu du siècle dernier :

#### **Les syndics**

1942 – 1958 : Calixte Dénervaud  
 1958 – 1970 : Pierre Python  
 1970 – 1986 : Canisius Demierre  
 1986 – 1994 : Pierre-André Tissot  
 1994 – 1996 : Raymond Dumas  
 1996 – 2003 : Yvan Chassot  
 2003 – 2003 : Daniel Bard (du 01.11.2023 au 31.12 2023)  
 2004 – 2011 : Christian Guillaume  
 2011 – 2016 : Eric Girardin  
 2016 – 2023 : Jean-Claude Raemy  
 2023 - ... : Daniel Droux

#### **Les secrétaires communaux**

1940 – 1958 : Léon Demierre  
 1958 – 1998 : Gilbert Jonin  
 1998 – 2003 : Martine Bard-Curty  
 2003 – 2017 : Dominique Vuichard  
 2017 - ... : Corinne Pichonnat



**PÂTISSERIE  
BOULANGERIE  
TEA - ROOM**

**1684 MÉZIÈRES**

**Tél. 026 652 52 60**

Au plus près de vos désirs gourmands avec votre Artisan

**Fritz Aeberhard**  
**Charpente-couverture**

1684 Mézières FR

079 282 85 76 026 652 20 25



**MÉZI'HAIR**  
COIFFURE & BARBE

Florence Ramirez Vazquez  
Chemin du Tremblez 8  
1684 Mézières / FR  
079 577 14 15

**SANS RENDEZ-VOUS**

Hommes & Juniors  
**LUNDI**  
17h00 - 21h00

**SUR RENDEZ-VOUS**

Dames, Hommes & Juniors  
**MARDI À SAMEDI**  
Aussi en soirée



Ouvert tous les jours 7h30-11h30 16h-19h



**DÉCHETS'TRI**  
À DOMICILE

**Fini tous ces allers-retours  
à la déchetterie**  
**Pour vous ... je m'en occupe !**

Un service  
de collecte  
de déchets  
à domicile

Raphaël Quaglia - dechets-tri-a-domicile.ch - 079 558 81 82



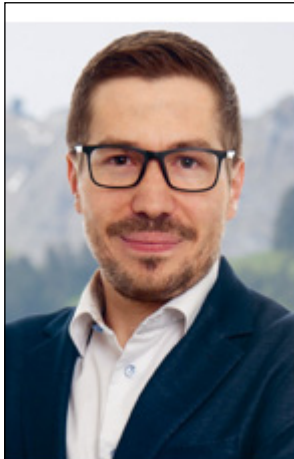
Votre partenaire pour tous les projets de construction



**CARROSSERIE  
DES  
CHAVANNES**  
1680 ROMONT

**026 652 14 44 - 079 793 71 40**

**INFO@CARROSSERIEDESCHAVANNES.CH**



**Nous sommes à  
vos côtés.  
Surtout en cas de pépin.**

Cédric Dénervaud, Conseiller en assurances  
M 079 580 96 12, cedric.denervaud@mobilier.ch

Agence générale Bulle  
Jacques Yerly

Agence Romont  
Route de Billens I  
1680 Romont  
T 026 916 10 40  
bulle@mobilier.ch  
mobilier.ch

**la Mobilière**



**SALLIN-BARD**  
SARL

*Naturellement bois*

CHARPENTE  
COUVERTURE  
FERBLANTERIE  
OSSATURE BOIS

Ch. de la Parquetterie 2A  
1684 Mézières FR  
www.sallin-bard.ch  
info@sallin-bard.ch  
Nicolas Sallin 079 230 67 51  
Joël Sallin 078 750 33 82



**Monique Schmied** Esthétique et bien-être  
Rte de Massonnens 16  
1680 Romont/Berlens **026 / 652 17 93**



**RAPHAEL DUMAS & FILS SA**  
**GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS**

MAITRISES FEDERALES

**1684 MEZIERES (FR)**

TEL. + FAX (026) 652 13 20 NATEL (079) 418 76 30



**ELECTROFIL SA**  
**INSTALLATIONS  
ELECTRIQUES**  
Tél. 026 652 45 45

1684 Mézières / FR

[www.electrofil.ch](http://www.electrofil.ch)  
[info@electrofil.ch](mailto:info@electrofil.ch)

**Espace Soins**

Marie-Claude Chambovey  
Réflexologue - Magnétiseuse

077 406 82 53  
Route de Romont 5  
1684 Mézières



AMEUBLEMENT - AGENCEMENT

# Gilbert L'HOMME

**AMEUBLEMENT:**

Visitez sans engagement  
3 étages d'exposition  
Ouvert tous les jours  
de 8h. à 12h. et de 13h. à 20h.

MAÎTRE ÉBÉNISTE

**1684 MÉZIÈRES/ROMONT**

TEL 026/652 29 94 - FAX 026/ 652 44 94

**AGENCEMENT:**

Cuisines - restaurants  
Magasins - bureaux  
Escaliers - boiseries  
Portes - armoires

## MASSAGE & SANTE



Relaxants, sportif, réflexologie  
Shiatsu & méridiens, Sumathu  
Drainage lymphatique  
Massage de Dorn & de Breuss  
Lomi Lomi Nui  
Pierres chaudes  
Reboutement (neuromusculaire)  
*Monique Veith Yerly*  
Masseuse médicale CRS

Rte. de la Nerigue 6, 1680 Berlens Tél. 026 652 41 91  
m.veithyerly@bluewin.ch www.massageetsante.pagesjaunes.ch

## MOREL PEINTURE Sàrl

CREPIS  
PAPIERS-PEINTS



GYPSERIE  
ISOLATION

Ch. du Vugy 15  
1684 Mézières / FR

Tel. : 026.652.22.12  
Fax : 026.652.22.13  
Natel : 079.481.45.60

## Chantal Coiffure

**Chantal Chofflon**  
Route des Glânes 41  
1680 Berlens

Prenez rendez-vous au:  
**Tél. 079 517 64 16**

Stéphanie Dumas  
078 858 63 34  
Stéphane Dumas  
079 341 32 37



Route de Romont 28  
1684 Mézières (FR)  
**24h/24h 7j/7j**

Produits du terroir régional en vente libre

**Keller  
Silvio**  
agencement de cuisines

1680 Berlens  
079 250 36 28

**Léane Andrey**  
Créatrice de vêtements

Impasse du Broillet 22  
1680 Berlens  
077 466 63 10



**L.A. CREATION**

Retouches et pièces sur mesure

www.l-a-creation.c

# LAGGER<sup>SA</sup>

Chauffage – Ventilation – Sanitaire  
Traitement des eaux – Entretien - Dépannage

Rte de Raboud 9 – 1680 ROMONT  
Tél.: 026 652 28 11 – Fax: 026 652 28 69  
E-mail: secretariat@lagersa.ch

Drainage Lymphatique m.o. Vodder



LYMPHE & BEAUTÉ  
~ ESPACE BIEN-ÊTRE ~

Evelyne Hermenjat  
esthéticienne

076 264 45 30  
www.lymphebeaute.ch  
Grand-Rue 28 | 1680 Romont



construction bois



sallin  
robert et pascal sa

1690 Villaz-St-Pierre Tél. 026 653 91 10  
sallin.jsa@bluewin.ch Fax 026 653 91 19



La  
Jambonnière SA

Spécialités de jambon à l'os  
fumé à la borne  
Médaille d'Or

La Jambonnière SA  
1684 Mézières / FR  
Tél. + fax 026 652 25 24  
Fermé le mercredi

phot©'Glâne  
murielle sèvegrand · photographe

www.photoglâne.ch



PIANO | ORGUE | PARTITION  
PERCUSSION | GUITARE

— ROMONT IFR —

WWW.FNX.CH



Rte des Echervettes 9  
1680 Romont

+41 26 652 12 43



Bâtiments ■ Génie civil ■ Entreprise générale



Zone industrielle « En Raboud »

Tél. 026 / 651 91 91 ■ Fax 026 / 651 91 90

secretariat@ropraz-sa.ch

www.ropraz-sa.ch

VENTE



SAPIN DE NOËL NORDMANN

M. et Mme Stéphane et Stéphanie Dumas

079 341 32 37 et 078 858 63 34

Route de Romont 28, 1684 Mézières

[stephdumas@bluewin.ch](mailto:stephdumas@bluewin.ch)

**Crèche à Berlens**

Crèche subventionnée  
Petite structure  
Proche de la nature avec un bel extérieur

NOUS ACCUEILLONS VOS ENFANTS  
DÈS 3 MOIS ET JUSQU'À  
L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

**Brin d'Éveil**

*Pourquoi choisir notre crèche ?*

- Esprit familial
- Groupe d'âge mélangé
- favorisant le respect du rythme de chaque enfant
- Plusieurs sorties quotidiennes

**RENSEIGNEMENTS & CONTACT**  
Aurélia Donzallaz | Delphine Gremaud  
[www.brindeveil.ch](http://www.brindeveil.ch)  
[creche@brindeveil.ch](mailto:creche@brindeveil.ch)  
+41 26 652 80 86

**Du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00**



Experts  
en solutions  
énergétiques  
globales

## LE CHAUFFAGE À DISTANCE

Notre solution locale et durable pour votre confort.

groupe

